Au Mali, l'argent des migrants sert à construire des mosquées

23/05/2009 à 10h16

Selon les résultats du RACE 2001, 2,67 millions de nos compatriotes *(i.e. des Maliens, ndr)* vivaient à l'étranger. A partir de 1999, on dénombrait 46.000 Maliens résidant en France dont 10.000 ont été naturalisés.

Oumar Mérabet a expliqué que les transferts financiers constituent une manne financière très importante pour le pays de départ. Mais, regrette-t-il, **l'argent envoyé par les émigrants est essentiellement consommé et non investi.**

«42% de l'argent envoyé par les émigrants est investi dans la construction de mosquées»

Des études sur environ 200 projets ont montré que **42% de l'argent est investi dans la construction de mosquée**s, 20% dans les projets hydrauliques, 17% dans les centres de santé et 10% dans les écoles.

L'étude souligne que les sécheresses que notre pays a connues dans les années 1970 ont été des facteurs d'accélération du phénomène d'émigration. Comme solution, elle préconise l'information sur les méfaits du phénomène pour le pays de départ, la lutte contre l'émigration clandestine, mais surtout la mise en place d'une politique de co-devéloppement.

Le consultant a souligné que le Mali est un pays de transit pour les migrants venus d'autres pays d'Afrique. source